

de transport à Vancouver? Ce renseignement est nécessaire pour pouvoir faire la comparaison avec les prix canadiens.

M. BANCROFT: J'ai cité ces prix dans le but de montrer l'importance des droits pour ceux qui coupent le bois en Colombie-Anglaise et pour prouver qu'on retire tout l'avantage possible de ces droits. Il y a quelques jours, avant la présentation du budget, l'adoption d'un règlement abolissant le taux différentiel de 5 p. 100 dans l'évaluation des importations en vertu de la clause du dumping a fait naître un doute quant à la réalité des concessions tarifaires du budget. En réalité, si la clause du dumping est mise en vigueur d'une manière assez générale le résultat réel sera de neutraliser les effets des réductions du tarif, si ce n'est de l'augmenter.

On a prétendu, au nom des industriels canadiens, que la différence entre le pouvoir d'achat de la livre sterling et du dollar donne aux industriels anglais un avantage d'environ 2 p. 100. La suppression du taux différentiel peut, en conséquence, être avantageuse pour les industriels canadiens jusqu'à concurrence de 2 ou 3 p. 100 de protection supplémentaire. Cela se produira ou non selon que la clause du dumping sera mise en vigueur ou ne le sera pas. En tout cas, le simple fait de supprimer ce taux différentiel de 5 p. 100 au moment même où l'on faisait au Gouvernement de vives représentations pour qu'il ne modifie pas le tarif et alors que le Gouvernement semblait incliner vers un tarif réduit est significatif en lui-même et suffit pour éveiller les soupçons. Nous avons été rassurés dans une certaine mesure quand le ministre des Douanes a annoncé que l'ancien règlement établissant le taux différentiel devait demeurer en vigueur, mais il semble que rien n'empêche qu'on le suspende aussitôt que le tarif aura été adopté. Il nous faut des assurances plus certaines quand il s'agit d'une question où le ministère semble avoir le pouvoir de modifier la politique arrêtée du gouvernement sans même avoir besoin de consulter ses collègues. Si on ne nous donne pas cette assurance et si le règlement n'est pas modifié, je dois en conclure avec regret que le gouvernement a consenti quelque concession secrète aux industriels et mon vote sur le budget dépendra de cette considération.

M. McCREA: Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je prendrai un peu de temps afin d'exprimer mes vues sur le budget. Je ne désire pas me montrer sévère ni faire des déclarations trop dures, mais étant donné que je ne partage pas les vues du gouvernement sur le budget je désire indiquer les

raisons qui m'ont fait venir à une telle conclusion. La situation actuelle du pays est très grave, ses fardeaux sont très lourds. Nos impôts sont pour ainsi dire insupportables et je ne saurais prédire pendant combien de temps encore le peuple les pourra supporter. Or la question est de savoir d'où nous viendra le soulagement? Mon impression est que notre seule source de soulagement se trouve dans une augmentation de la population et du capital. Comment allons-nous augmenter la population si nous n'avons pas de travail à donner à ces gens? Nous devons avoir du travail pour les immigrants sans quoi ils ne viendront pas. Actuellement, les gens qui habitent le Canada le quittent plus rapidement que les nouveaux venus ne peuvent arriver. A mon sens nous ne saurions placer tous ces gens sur des terres. Naturellement, la terre est un excellent endroit pour placer les immigrants, mais nous ne pouvons pas former une nation composée exclusivement de cultivateurs. En conséquence, nous devons protéger l'industrie et lui rendre justice si nous voulons augmenter notre population. On nous a beaucoup parlé de libre-échange, de protection élevée et de choses de ce genre. Je ne suis pas protectionniste outré, mais bien protectionniste modéré. Ceux qui n'ont pas foi en mes théories diront: "Oh! c'est un industriel et il parle au point de vue des industriels". Je suis et j'ai été industriel depuis des années, mais l'industrie que je pratique, celle du papier, n'a besoin d'aucune protection. Nous n'importons pour ainsi dire aucun papier, sauf le papier de soie, ou autres chose de ce genre. La véritable industrie du papier fabrique pour l'exportation et n'importe pas, ce qui fait que le tarif ne s'applique nullement à mes affaires. Je suis dans les affaires depuis 50 ans et plus, et je parle d'après les renseignements et les connaissances que j'ai su acquérir pendant cette période. Le cultivateur de l'Ouest voudrait nous faire croire que le panacée de tous ses maux se trouve dans le libre-échange et que les fermiers seraient heureux si on le leur accordait. Ils se bercent depuis si longtemps et si souvent de cette théorie qu'elle est devenue pour eux une toquade, et plutôt cela qu'autre chose. Je crois qu'un tarif raisonnable ou un peu de protection serait aussi avantageux au cultivateur qu'à toute autre catégorie de la population canadienne et je vais m'expliquer. Le pays a besoin de population et de capitaux et si nous devons avoir de la population il nous fait lui donner du travail.

Prenons la question sous sa forme la plus humble. Imaginons qu'un immigrant, arri-